

LEXIQUE



Objectif



Public visé et pré-requis



Les moyens d'encadrement,
techniques et pédagogiques
mis en œuvre



Le contenu / durée et déroulé
de la formation



Modalités d'évaluation



Tarifs

Maîtriser les Aspects Réglementaires et RH de l'Entretien Professionnel



Cette formation vise à :

- Maîtriser les aspects réglementaires de l'entretien et de l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel
- Faire le point de la législation et des réelles obligations en matière d'entretien suite à la réforme de la formation professionnelle et de la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018
- Être capable de conduire et de « coacher » les collaborateurs en matière de formation et d'évolution professionnelle
- Permettre à chaque salarié de se doter d'un plan de développement des compétences en adéquation avec les besoins de l'entreprise



- Dirigeants ou membre de la direction, Managers, RRH ou membre équipe RH, collaborateur(s) chargé(s) de l'administration du personnel
- Aucun pré-requis



Équipe pédagogique : un(e) expert(e) diplômé(e) disposant d'une expérience professionnelle avérée

Les supports techniques utilisés : PowerPoint, exercices, vidéos

Les moyens pédagogiques : pédagogie active et participative, mises en situation, exercices pratiques



Programme :

- Maîtriser les aspects réglementaires de l'entretien et de l'état des lieux récapitulatif du parcours professionnel
- Faire le point de la législation et des réelles obligations en matière d'entretien suite à la réforme de la formation professionnelle et de la Loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 05 septembre 2018
- Être capable de conduire et de « coacher » les collaborateurs en matière de formation et d'évolution professionnelle
- Permettre à chaque salarié de se doter d'un plan de développement des compétences en adéquation avec les besoins de l'entreprise

Durée de la formation : 1 jour (7 heures)



- Tout au long de la formation, le formateur s'assure de la bonne compréhension et de l'acquisition des notions au travers de questionnements ou d'exercices pratiques.
- A l'issue de la formation, passation d'un questionnaire d'évaluation :
 - Évaluation par le formateur des acquis du stagiaire
 - Évaluation par le stagiaire :
 - de l'atteinte des objectifs ;
 - de la qualité de la formation ;
 - de la qualité du formateur.



480 € HT/stagiaire/session - Adhérent
580 € HT/stagiaire/session - Non Adhérent